

SCP TANDONNET - LIPSOS LAFAURIE

Avocats à la Cour
1, Av. du Marché Brauhauban
B.P. 41045
65010 TARBES
Tel. 05 62 93 30 28

Affaire : AXA / JANNET
Dossier n° : 2021350

Tribunal Judiciaire de Tarbes
Référé
N° de rôle°: 21/00207

BORDEREAU DE COMMUNICATION DE PIÈCES

Me Miren LIPSOS-LAFAURIE de la SCP TANDONNET - LIPSOS LAFAURIE, Avocat au Barreau de TARBES, 1 avenue du Marché Brauhauban 65010 TARBES, et celui de la SA AXA FRANCE IARD

COMMUNIQUE À :

- ➔ Me J. SOULIE de la SELARL SOULIE MAUVEZIN, Avocat au Barreau de TARBES et celui de Monsieur Denis JANNET et Mme Jessica JANNET
- ➔ Maître Noémie ROZANE, Avocat au Barreau de TARBES et celui de la SARL ABAFIM
- ➔ Maître Christophe JEAN-LOUIS, Avocat au Barreau de TARBES, et celui de Madame Emilie FAVOT

Liste des pièces communiquées suivantes :

Pièce n°1 : RAPPORT ELEX du 4.11.2020
Pièce n°2 : RAPPORT ELEX du 6.11.2020
Pièce n°3 : RAPPORT ELEX du 24.03.2021

Fait à Tarbes le 13 janvier 2022